

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2010)
Heft: 245-246

Artikel: Les jeunes libéraux radicaux vaudois
Autor: Alliaume, Philippe / David, Samuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les jeunes libéraux radicaux vaudois

La parole à Samuel David, animateur des Jeunes libéraux radicaux vaudois (JLRV) et dernier p



Congrès des JLR, avril-2009, Laax

Suisse Magazine : Nous sommes ravis d'accueillir quelqu'un qui a au moins deux générations de moins que ceux qui s'adressent en général aux Suisses de l'étranger. Comment vous est venu ce goût pour un engagement politique ?

Samuel David : Depuis mon adolescence, je suis attentivement l'actualité politique en Suisse, mais aussi dans les pays avoisinants et notamment la France. Après avoir entamé mes études de droit, cet intérêt s'est renforcé : en étudiant le système politique et juridique de notre pays, je me suis rendu compte que droit et politique étaient deux domaines très liés entre eux. Et cela est d'autant plus marqué en Suisse, où la démocratie directe peut parfois provoquer des tensions fortes entre la volonté populaire et la cohérence de notre ordre juridique, en particulier nos engagements internationaux. Cette tension qui existe parfois en Suisse entre démocratie et principes juridiques, très actuelle avec la multiplication des initiatives de l'UDC, est un sujet passionnant pour un étudiant en droit et un apprenti politicien comme moi. C'est pourquoi j'ai décidé de franchir le pas et d'aller voir de l'autre côté du rideau : celui du terrain politique. Et je ne le regrette pas. En faisant mes premiers pas en politique, j'ai pu alimenter mon intérêt pour le débat et l'échange. Cela m'a aussi permis de m'immerger dans le concret et de découvrir un goût insoupçonné pour l'engagement, sous toutes ses formes. Apprendre à faire avancer des projets et en mesurer les résultats est quelque chose de très stimulant.

SM : On prétend souvent que les jeunes commencent avec des sensibilités de gauche et virent progressivement vers la droite en vieillissant. Pensez-vous que l'âge vous ramènera au centre voire à gauche, ou vous conduira à l'extrême droite ?

S.D. : L'âge n'est pas à mon sens un facteur déterminant dans le choix d'un parti. En revanche, je pense que ce que l'âge aide à faire en politique, c'est de voir tous les aspects d'un problème. Il est important de se mettre à la place de l'autre dans un cadre politique, de voir les problèmes sous un angle nouveau pour parvenir à une vision globale d'une problématique, sans parti pris et en se départant d'une posture strictement idéologique. La politique, c'est l'art du concret. C'est pourquoi je m'efforce d'avoir une vision globale des problématiques de société et j'espère que le temps et l'expérience accumulée me permettront d'améliorer cette vision des choses en plusieurs dimensions. Quant à savoir où me mènera cette évolution personnelle dans 20 ou 30 ans, c'est une autre histoire. Mais je pense qu'un parti d'obédience libérale est particulièrement adapté à une approche multiple d'un même problème. Et si je me suis engagé au parti libéral, c'est aussi pour son ouverture et la liberté qu'ont ses membres pour construire leur propre vision politique. Ce n'est pas le cas à l'UDC par exemple.

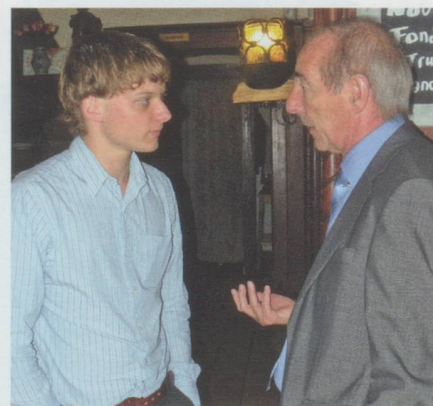
SM : Le parti libéral avait la réputation d'un parti intellectuel et un peu élitiste. Le parti radical avait plutôt le statut de ce que les Américains appelleraient le « grand old party ». La fusion libérale radicale avait bien sûr une logique électorale, mais comment s'est-elle traduite dans les faits ?

S.D. : On se tromperait si l'on pensait que seule la logique électorale a décidé la fusion entre libéraux et radicaux. La fusion est partie avant tout d'un constat : le libéralisme n'est plus l'apanage d'un seul parti. La créa-

tion d'un nouveau parti de droite axé sur l'ouverture et sur les valeurs libérales permet donc de clarifier notre position libérale par rapport à la population. Et les résultats sont là : les électeurs accueillent favorablement cette fusion et l'ont montré lors des élections cantonales qui l'ont suivie, par exemple à Neuchâtel. En ce sens, on peut dire que ce nouveau parti libéral-radical répond aussi à une logique électorale. Mais les valeurs libérales étant partagées aussi bien par les libéraux que par les radicaux, cette fusion s'est très bien déroulée au niveau suisse et dans les cantons qui ont déjà fusionné. Si je prends l'exemple des jeunes libéraux-radicaux suisses, il n'y a maintenant plus aucune différence entre ex-jeunes libéraux et ex-jeunes radicaux. Si clivages il doit y avoir, ceux-ci sont avant tout dus aux frontières linguistiques, pas à nos partis d'origine.

SM : Et quelle a été la liberté de manœuvre des jeunes ? Ont-ils dû subir la fusion décidée ailleurs ou ont-ils pu participer à en définir le contenu ?

S.D. : Les jeunes ont décidé de donner une première impulsion au niveau suisse, lors de la fusion entre les jeunes libéraux suisses et les jeunes radicaux suisses en mars 2008. Puis plusieurs sections cantonales de jeunes ont suivi, sans même attendre leur



Discussion avec Claude Roch, conseiller d'État du canton du Valais

Propos recueillis par Philippe Alliaume

Président des Jeunes libéraux vaudois.*

* Tous les partis politiques ont été invités à s'exprimer dans *Suisse Magazine*.

parti cantonal senior, comme cela a été le cas dans le canton de Vaud. Dans ce contexte, les jeunes ont donné un signe clair à leurs aînés : qu'ils voyaient la fusion comme une nécessité pour l'avenir. Les vieilles structures devaient être réformées afin de mieux affronter les modifications du paysage politique ces dix dernières années, avec la forte montée de l'UDC et une tendance à la polarisation. Enfin, pour les jeunes, créer un nouveau parti était aussi la preuve que la longue tradition libérale-radical en Suisse ne rimait pas avec immobilisme, mais que les partis bourgeois traditionnels étaient aussi capables de changements profonds.

« La longue tradition libérale-radical ne rime pas avec immobilisme »

SM : Et quand il s'agit de votations, comment s'élabore la position des JLRV ? Êtes-vous amenés à défendre sur commande des positions « centrales » ?

S.D. : Non, cela n'arrive jamais. Les mouvements jeunes au sein du Parti libéral-radical jouissent d'une indépendance totale concernant les sujets de votations, que ce soit par rapport aux partis seniors ou par rapport aux JLRS. Depuis le début de mon engagement politique, les jeunes n'ont jamais été priés de défendre telle ou telle position. Ils s'organisent de manière totalement autonome, prennent seuls leurs positions et les communiquent en toute liberté. Dans un parti qui prône la responsabilité, cela me semble capital.

SM : Quels sont aujourd'hui les grands combats des JLRV ? Quelle est leur conception de la Suisse et de la conduite de ses affaires ?

S.D. : En ce qui concerne le système politique, les jeunes libéraux-radicaux s'inscrivent pleinement dans la tradition du consensus. Nous n'oublions pas que l'État



fédéral a été créé dans le but de faire coexister des cultures différentes, à l'époque la culture protestante et la tradition catholique. Aujourd'hui, cette conception de la Suisse reste d'actualité : même si les clivages ont changé, le fait de faire vivre en harmonie trois langues et trois façons par-

fois bien différentes d'envisager les problèmes reste un défi. À ce défi, nous avons la ferme conviction que notre tradition de consensus, qui a fait ses preuves depuis plus de 150 ans, permet de donner des réponses claires aux problèmes posés par les cultures différentes qui coexistent en Suisse.

Dans le canton de Vaud, les JLRV prennent activement part au débat sur la réforme du système scolaire, que la gauche veut modifier pour instaurer à la fin de l'école obligatoire une voie unique. Cette idée, si elle est mise en pratique, pourrait avoir des conséquences énormes sur tout notre système de formation, en ouvrant très largement la voie de l'université à un nombre très important de jeunes. Or, le système français, par exemple, dont cette proposition se rapproche, ne constitue pas, selon nous, un modèle en matière de formation. Notamment car à force de distribuer des diplômes à une large échelle, on les dévalue sur le marché du travail, en même temps qu'en amont, on dévalorise l'apprentissage, qui devient une voie de garage puisque la norme devient l'université.

De manière générale, les JLRV s'engagent sur les débats qui agitent la politique vaudoise, mais aussi la politique suisse, avec une prédilection pour les sujets qui concernent plus spécifiquement les jeunes et un intérêt particulier pour les votations, qui sont pour nous des occasions rêvées de se frotter au combat politique.

SM : Vous le savez, il y a 700 000 Suisses à l'étranger, qui ont pour la plupart le droit de vote même si une fraction seulement l'exerce. Pensez-vous que l'on peut être un bon citoyen suisse, même en étant double national et non-résident ?

S.D. : Cela ne fait aucun doute. Je pense d'ailleurs que la Suisse devrait mieux concentrer ses efforts à l'avenir sur les Suisses de l'étranger. D'ailleurs, l'accord sur la libre circulation des personnes va très probablement augmenter encore le nombre de Suisses expatriés dans l'Union européenne. Dans ce contexte, maintenir une attention constante sur les Suisses de l'étranger est loin d'être superflu, comme certains ont pu le considérer dans le passé. Avec l'évolution de la mobilité, la Suisse faillirait à sa mission à l'étranger si elle négligeait l'importance des Suisses de l'étranger, dont le nombre ne cesse d'augmenter et qui sont aujourd'hui un élément capital de l'image de la Suisse à l'étranger.

SM : Depuis des années, des groupes d'inspiration fortement zofingienne et libérale se battent pour obtenir que les Suisses de l'étranger soient représentés par un conseil consultatif élu, en attendant de l'être par des conseillers nationaux et des conseillers aux États. Les jeunes libéraux-radicaux soutiendraient-ils ce projet s'il venait en votation même sachant que le radicalisme helvétique l'a longtemps combattu ?

S.D. : À titre personnel, je pense que la création d'un tel conseil, avec voix consul-

« L'adhésion doit revenir au centre du débat politique en Suisse »

que les publications comme la vôtre sont un moyen formidable de continuer à faire vivre la vie associative parmi les Suisses de l'étranger et de les fédérer. De cette façon, elles contribuent d'une manière capitale au maintien de l'identité suisse des expatriés.

SM : La sphère politique souffre depuis une quinzaine d'années d'un manque de confiance en soi. On brocarde des politiciens trop ternes, des ambitions pas assez internationales, une taille trop petite sur le plan mondial, et la punition éternelle des Neinsager. Qu'en pensez-vous et considérez-vous qu'une adhésion à l'UE soit une voie, voire la seule voie possible à terme ?

S.D. : Ma conviction, c'est que la voie bilatérale n'est pas une voie viable sur le long terme. On le voit déjà maintenant avec les exigences toujours plus élevées de l'UE vis-à-vis de la Suisse, notamment l'objectif d'imposer une reprise automatique de l'acquis européen. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'États membres a rendu plus difficile le maintien d'un régime spécifique à la Suisse. À ces éléments s'ajoute le constat que, dans un monde où la politique du chacun pour soi a remplacé les blocs de la guerre froide, l'isolement d'un petit pays comme la Suisse n'est pas forcément de bon augure pour l'avenir. Dans ce contexte, l'adhésion doit revenir au centre du débat politique en Suisse. Je ne pense pas que ce soit la panacée à tous les défis qui se posent à la Suisse dans le futur, mais débattre de cette question, plutôt que de la laisser au congélateur parce qu'elle dérange, nous évitera de devoir entrer dans l'UE acculés par notre isolement et en position de faiblesse dans quinze ou vingt ans.

jeunes libéraux radicaux

LIBERAL



Lors d'une assemblée des délégués des JLRS à Frauenfeld

Samuel David en bref

Né en 1987. Étudiant en droit à Lausanne. Réside à Prilly, où il est président de son groupe politique au conseil communal. Passionné par : le débat d'idées en général, avec un intérêt particulier pour les questions de formation et d'intégration. Autres engagements : responsable de la politique de formation au sein des Jeunes libéraux-radicaux suisses, membre du comité directeur du Parti libéral vaudois, secrétaire du Cercle libéral de Lausanne, membre de la société d'étudiants Helvetia.

Loisirs : le vélo, les randonnées en montagne et la lecture.

Blog : www.samueldavid.ch

▷ tative, serait un excellent moyen de donner une visibilité politique et médiatique aux Suisses de l'étranger dans leur pays d'origine. Je soutiendrais donc ce projet, s'il venait à prendre place dans le débat politique en Suisse. Mais ce sujet n'a pas encore donné lieu à un grand débat national qui aurait pu amener les jeunes libéraux-radicaux à se prononcer. En ce qui concerne la représentation des Suisses de l'étranger au sein du Parlement fédéral, je suis plus réservé. Le système actuel, qui permet aux Suisses de l'étranger de faire compter leurs suffrages par le canton auquel ils sont rattachés, me paraît plus juste. L'exercice d'un droit politique suppose d'être rattaché géographiquement au territoire national, qu'il s'agisse du canton d'origine ou du dernier canton de résidence. Cela dit, la participation des Suisses de l'étranger aux scrutins nationaux reste un problème, et je pense que les représentations suisses à l'étranger



devraient améliorer encore leur politique d'encouragement aux associations d'expatriés et à la participation politique de ces derniers. Toujours dans cette ligne, je trouve